

Le contexte de l'innovation

Dès 2009, dans le cadre des Assises Départementales de l'Economie pour l'Emploi, le Conseil Général du Haut-Rhin a engagé une démarche partenariale associant les principaux acteurs socio-économiques afin de dégager des axes de progression à même de renforcer l'attractivité des territoires et poser les fondations d'une économie plus forte dans l'espace tri-national. Cette stratégie de développement économique durable en direction de l'emploi a été conduite sur la base d'un diagnostic partagé et de l'identification d'enjeux majeurs qui s'articulent autour d'une stratégie de veille économique pour permettre aux acteurs de développer des projets propices à l'innovation et au développement d'activités.

L'idée innovante

Le tableau de bord de l'économie Ecodata 68 (www.economie68.fr) est une véritable innovation grâce à l'approche partenariale initiée par le Conseil Général avec les principaux acteurs socio-économiques pour échanger des données structurées et actualisées qui contribuent à la mise en place d'observations et d'analyses thématiques relatives aux principaux domaines pertinents pour le développement économique du département du Haut-Rhin dans l'espace franco-germano-suisse du Rhin Supérieur.

L'objectif recherché

Le tableau de bord est un outil d'observation économique des territoires dans l'espace tri national qui s'inspire d'une démarche d'ouverture des données au public (Open Data) appliquée au domaine économique.

L'objectif est

- de fournir des données récentes et mises à jour en permanence afin de disposer d'éléments pertinents relatifs au département et à son évolution dans l'espace tri national,
- de suivre les évolutions économiques avec des indicateurs socio-économiques qui peuvent être déclinés par zonage d'études selon les besoins des partenaires (Cantons, SCOT, Territoires de Vie, EPCI...)
- de valoriser les territoires et poser des diagnostics,
- de permettre l'identification et la mise en œuvre de projets créateurs de richesses et d'activités,
- d'anticiper les mutations économiques dans le cadre de réflexions engagées avec les partenaires,
- de croiser des données avec une mise en perspective qui génère une intelligence collective

La démarche mise en œuvre

17 juin 2009 : Première rencontre des Assises Départementales de l'Economie pour l'Emploi

18 octobre 2010 : Présentation du projet de création d'un tableau de bord économique à l'ensemble des partenaires.

4 novembre 2010 : Seconde rencontre des Assises Départementales de l'Economie pour l'Emploi

Premier semestre 2011 : Rencontres des producteurs pour définir la nature des données échangées

8 juillet 2011 : Présentation du projet en Commission Permanente du Conseil Général.
Etablissement de conventions pour pérenniser la démarche.

2012 : Stabilisation des indicateurs conjoncturels, structurels et transfrontaliers. Réflexions engagées sur la diffusion des informations, la création d'une note de conjoncture ...

3 juillet 2012 : Présentation d'une maquette aux partenaires

2013 Conventonnement avec de nouveaux partenaires et mise en place de l'outil décisionnel intégré

28 janvier 2014 : Lancement officiel du site au Conseil Général avec l'ensemble des partenaires lors d'une conférence de presse

Fin 2010 à fin 2013 :

Conception et développement de la plateforme par l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR) mandatée par Le Conseil Général du Haut-Rhin.

Suivi du projet : Service du Développement Economique du Conseil Général en partenariat avec l'ADAUHR, le Comité d'Action pour le progrès économique et social Haut-Rhinois (CAHR) et le réseau des partenaires.

Le contenu de la réalisation

La connaissance et l'éclairage des évolutions socio-économiques - grâce notamment à la création d'une plateforme internet dédiée www.economie68.fr - la connexion et le partage des intelligences locales, contribuent à une meilleure connaissance et analyse des évolutions socio-économiques.

Plus de 150 indicateurs pertinents identifiés avec les partenaires et des milliers de données stockées permettant des croisements territoriaux avec les partenaires.

Cette veille stratégique et économique est aujourd'hui ouverte à tous les décideurs locaux pour appréhender l'évolution de leur territoire mais aussi les chefs d'entreprises qui doivent être en mesure de connaître les taux de croissance au niveau de leur département, de l'activité dans laquelle ils se trouvent, quels sont les effets concurrents, les tendances...

La transparence sur les données publiques est une exigence qui s'impose car il en va de l'attractivité des territoires et de leur compétitivité.

Les moyens humains et financiers

Optimisation des deniers publics grâce au travail partenarial engagé.

Conception ADAUHR : 0,25 ETP sur 2 ans (avec le concours du CG et du CAHR)

Développement informatique et mise en place des procédures de traitement ADAUHR : 3,5 ETP sur 2 ans

Gestion ADAUHR : 2 ETP /an

Le bilan de la réalisation

Mise en place d'un réseau de partenaires avec des échanges réguliers qui permettent d'engager des actions communes en faveur du développement économique et de produire des analyses thématiques

L'outil développé avec une optimisation des moyens répond aux objectifs fixés et aux besoins exprimés avec une ouverture au grand public

Il pourrait être étendu sur un périmètre plus large (régions, départements voisins...)

Evolution de l'outil avec un regard approfondi sur le volet transfrontalier et réflexion engagée pour développer la brique « Zones d'activités »

Contact

Philippe RATEL : chef de service dev économique, enseignement supérieur, tourisme

Tél. : 03.89.30.64.31 courriel : ratel@cg68.fr